



Fiche presse

Produit à usage du grand public

DIFFUSION URBAINE Castries (34)



Projet : Arceau de parking automatique et connecté

Présentation de l'activité de l'entreprise

La société Diffusion Urbaine conçoit, fabrique et commercialise des arceaux de parking automatiques et solaires depuis plus de 10 ans. Diffusion Urbaine a commercialisé près de 1500 appareils sur l'ensemble du territoire Français. Devenue leader sur ses marchés, la société Diffusion Urbaine a décidé de s'inscrire dans une démarche environnementale liée au développement durable. A ce titre, l'entreprise à engager des actions dans les domaines du Smart City et du Smart Parking en contactant de nombreux opérateurs nationaux d'auto-partage, parking partage et co-voiturage.

Le produit

L'OTTO'PARK est un arceau blindé de parking doté d'une faculté de communication et d'une électronique et mécanique adaptées aux contraintes d'une exploitation en milieux extrêmes exposés aux chocs, à la corrosion et perturbations environnementales. Le système est composé d'un socle en acier galvanisé de 6 mm d'épaisseur, solidement arrimé au sol par chevilles à scellement chimique et d'un arceau mobile en forme de U commandé par un vérin électrique. Deux amortisseurs à gaz sont disposés entre le vérin et l'arceau permettant d'éviter une destruction de l'appareil en cas de choc frontal avec un véhicule. Le dispositif est capable de supporter le poids d'un véhicule de plus de 10 tonnes à l'essieu et bénéficie d'un indice de protection IP 65.



OTTO'PARK reçoit et émet des informations propres à l'exploitation qui lui a été attribuée. Il est programmable et se pilote depuis un smartphone ou un serveur WEB. Son fonctionnement peut s'adapter à tous types de réseaux de communication, Radio, GSM, LoRa,... Son autonomie est sans limite si pour autant il reste exposé à la lumière du jour quelques heures dans la journée. Le cas échéant, il avertit l'utilisateur par sms si la batterie rencontre une baisse de charge trop importante.

L'OTTO'PARK s'inscrit dès à présent dans l'ère du "Smart City" et s'invite dans les technologies d'avant-garde destinées à préserver notre environnement. Son autonomie, l'intégration de ses fonctionnalités, son design et ses possibilités d'adaptation en font un produit unique et exclusif sur le marché. Au cœur des systèmes de gestion et de management d'emplacements de parking, l'OTTO'PARK s'intègre à toutes les applications intelligentes en permettant de sécuriser physiquement les emplacements de stationnement, tant sur le domaine public que sur les espaces professionnels et privés. En répondant à toutes les applications exigeants la réservation physique d'un emplacement de parking, il devient ainsi l'outil indispensable des sociétés d'auto-partage (AP), de co-voiturage (CV), de parking partage (PP), des administrations, des municipalités et des gestionnaires de flottes qui sont toutes confrontées aux incivilités des conducteurs.

Conçut pour supporter une charge allant jusqu'à 10 tonnes, L'OTTO'PARK est un produit breveté et agréé APAVE, ayant fait ses preuves après avoir subi de nombreuses évolutions technologiques suite aux retours d'expériences des années précédentes. La mécanique est modulaire, facilement remplaçable. Les composants mécaniques ont été développés et adaptés afin de faciliter les mouvements internes avec un minimum d'effort et d'usure. L'électronique est intégrée au panneau solaire (IP65), parfaitement protégée, rendant son remplacement aisé et rapide. Le choix des composants a été longuement pensé afin d'obtenir une autonomie des plus performante. Un capteur ultrason permet de détecter la présence d'un véhicule au-dessus de l'arceau. Une communication « Wireless » permet l'accès à tous les paramètres du produit sans ouvrir l'appareil. Le taux de retour pannes est inférieur à 1 %.

Outre son aspect solaire qui rend l'OTTO'PARK entièrement autonome et donc à énergie propre, l'appareil répond parfaitement aux critères d'éligibilité de la mobilité partagée et entre dans une démarche environnementale liée au développement durable.

Il permet d'éviter une perte considérable de temps à la recherche d'emplacements de parking aux auto-partageurs qui ne peuvent restituer leur véhicule à la station car la place est occupée par un « squatteur ».

Il encourage les co-voitureurs à utiliser leurs véhicules avec l'assurance d'avoir toujours une place de parking qui leur est réservée soit à l'entreprise soit à la destination finale adhérant au « Smart Parking » (salle de spectacle, exposition, centre commercial, Musée, stade, etc.).

Il offre aux propriétaires d'emplacements de parking proches de centre d'intérêts ou culturels de mettre à disposition ceux-ci durant les périodes où ils ne les occupent pas (particuliers, entreprises, hôtels, administrations, gares, etc.)

Participer avec l'OTTO'PARK au développement du co-voiturage, de l'auto-partage, du partage de parking, apporte à toutes ces activités une vraie valeur ajoutée environnementale, innovante et unique sur le marché. Cette valeur ajoutée est facilement quantifiable financièrement mais aussi écologiquement en taux de rejet de gaz carbonique.

Aujourd'hui

La société Diffusion Urbaine a commercialisé près de 1500 appareils. Depuis la sortie de l'OTTO'PARK connecté en 2015, Les ventes ne font que progresser. L'OTTO'PARK est aujourd'hui le leader du marché français sur l'activité de l'auto-partage (AP).

CA= 2014 = 135K€ / 2015 = 165K€ / 2016 = 220 K€ / prévisionnel 2017 au 30/9/17 = 280K€ / 2018 = 320k€

En 2017, le lancement d'une nouvelle activité locale de location avec l'entretien inclus demandera un doublement de la production avec une estimation de 300 appareils pour l'année 2017/2018.

En 2018, l'activité co-voiturage inter-entreprise associée avec l'activité d'auto-partage devraient générer une demande de 250 appareils supplémentaires rien que sur la région pilote regroupant Béziers, Nîmes, Avignon, Marseille (zone d'accès accessible par Diffusion Urbaine pour assurer le support technique).

Le succès étant, ce modèle d'organisation pourra se démultiplier au travers de la création d'agences régionales avec comme objectif : le service et l'accessibilité rapide.

Aucune démarche n'a encore été engagée en dehors de frontières. Les actions marketing seront lancées lorsque l'entreprise aura renforcé ses bases sur son propre marché local.

Pour les pays hors d'Europe, une analyse de vente partielle sous licence de fabrication pourrait être envisagée afin que seule la partie intelligente du produit soit commercialisée depuis la France. Le poids du produit, 65Kg en moyenne, génère un impact majeur sur le prix de vente final à cause du transport.

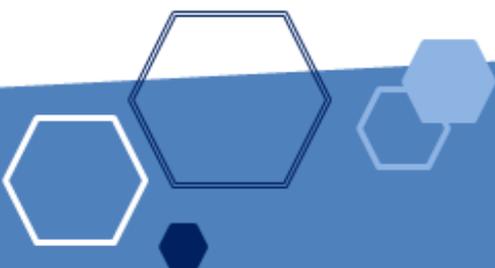
L'évolution certaine de Diffusion Urbaine appellera sans aucun doute à la construction d'une unité d'assemblage, à la création d'équipes techniques et maintenance, d'une équipe marketing et commerciale tant locale qu'à l'export.

L'effectif devant passer de 3 à 10 personnes rapidement, le chiffre d'affaires devant progresser conjointement, la société s'attend à faire face cette évolution et devra lancer une recherche de soutien externe tant sur les points financiers qu'industriels.

Intervention du programme CAP'TRONIC

CAP'TRONIC a participé au développement de la première version de l'électronique communicante et de l'adaptation du capteur de présence véhicule en 2014 et 2015 ce qui a permis de valider :

- une solution d'intégration d'un capteur de détection de présence du véhicule au-dessus de l'arceau sur la base d'une technologie ultrasonore.
- une solution radiofréquence couplant une communication courte portée entre les OTTO'PARK d'une même flotte.
- une solution de communication longue portée des OTTO'PARK vers un serveur web sur la base d'une technologie GSM.



DIFFUSION URBAINE

376 rue de la Manade – 34160 CASTRIES - www.diffusion-urbaine.com

Contact Entreprise : M. JAMINET (06.43.54.12.39)

Contact JESSICA France : José REBEJAC (06.79.49.72.23)

Année de l'expertise : 2015 • Nom de l'expert : Jean SALTET (IACA Electronique)